



## SEANCE DU 3 MARS 2022

\*\*\*\*\*

PRESENTS : AGATY Guillaume, LEMONON Christelle, BEAUDET Dominique, BILLET Jean-Jacques, GUERIN Nicolas, ZANA GONCALVES Gaëlle, BOUCHARD Marc, ROCH Vincent, LEVELEUX Léna, GIRARD Hervé

EXCUSES : SEVE Sonia, Corinne JACQUESSON, a donné pouvoir à Marc BOUCHARD, BLANC Stéphanie, a donné pouvoir à Vincent ROCH, VEUILLET Stéphane, BAGNE Damien

Le conseil municipal a délibéré sur les dossiers suivants :

Compte-rendu de la séance du 3 février 2022 : adopté à l'unanimité

Délibération 2022.06 : Fixation du loyer mensuel du local professionnel situé dans le bâtiment de la mairie

Monsieur le Maire fait part de l'avancement des travaux d'aménagement du local professionnel situé dans le bâtiment de la mairie.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir fixer le nouveau loyer de ce local compte tenu des aménagements réalisés.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Fixe le loyer mensuel du local professionnel situé dans le bâtiment de la mairie à la somme de 600 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bail professionnel se rapportant à cette location avec Madame Aurélie MICHEL, kinésithérapeute.

Préparation du budget primitif 2022 :

Monsieur le Maire présente les résultats 2021 du budget principal et du budget lotissement Chanal.

Il présente les projets d'investissements pour 2022.

La commission Finances se réunira à nouveau le 22 mars 2022 pour finaliser le projet de budget primitif 2022

Elections 2022 :

Deux scrutins auront lieu en 2022 :

Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 : le scrutin sera ouvert de 8H à 19H.

Elections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Monsieur le Maire présente l'organisation retenue suite au sondage pour les élections présidentielles.

Conseil Communautaire de la CC de la Veyle :

Monsieur le Maire relate la réunion qui s'est tenue le 28 février 2022 à CROTTET. L'ordre du jour était le suivant :

- s Approbation du compte-rendu de la séance du 31 janvier 2022
  - s Compte-rendu des délégations d'attribution au Président et au Bureau depuis le 31 janvier 2022
1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
    - Avis sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Bresse-Val de Saône
    - Avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Mâcon
    - Avenant à la convention d'études, de travaux et de maintenance ultérieure pour la construction du giratoire sur la RD 1079 par le Département de l'Ain pour desservir le projet Veyle Nord
    - Convention constitutive d'un groupement de commandes avec le SIEA pour des audits énergétiques
  2. SERVICES AUX PUBLICS ET AUX FAMILLES
    - Attribution d'une subvention au sou des écoles du RPI Cruzilles-lès-Mépillat / Saint-André-d'Huiriat dans le cadre de l'appel à projet musical pour les écoles
  3. CULTURE ET TOURISME
    - Création des postes saisonniers pour la base de loisirs et l'Office de tourisme
    - Instauration de la redevance pour l'occupation du restaurant de la base de loisirs
  4. AFFAIRES GENERALES
    - Modification de la convention pour la gestion des activités de pêche à la base de loisirs à CORMORANCHE-SUR-SAÔNE
    - Convention établissant les modalités de versement des contributions du SMIDOM à ORGANOM au titre du traitement des ordures ménagères
  5. FINANCES
    - Etude des orientations budgétaires
    - Attribution de l'aide aux communes au titre du Contrat Avenir Communauté et retrait d'un fonds de concours attribué à CORMORANCHE-SUR-SAÔNE
    - Amortissements des biens en lien avec la M57
    - Bilan des autorisations de programme / crédits de paiements pour le budget principal
  6. QUESTIONS DIVERSES

Réunion participation citoyenne : Monsieur le Maire relate la réunion qui s'est tenue en mairie le 8 février 2022 en présence des responsables de la Gendarmerie de Chatillon-sur-Chalarnon. 4 nouveaux volontaires ont rejoint les voisins vigilants.

Il relate la réunion du Comité Consultatif des sapeurs-pompiers qui a eu lieu le 3 mars à 18H. Les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires sont en baisse. Le point a été fait sur les interventions réalisées en 2020, les besoins de matériel. La tournée des points de défense incendie (poteaux et réserves) a été réalisée.

Monsieur le Maire relate l'Assemblée Générale de l'Avenir de Biziat qui s'est tenue le 19 février 2022.

Il relate la rencontre avec le responsable de la Section Pêche Avenir. Le point a été fait sur les aménagements de la Gravière.

Il relate la rencontre avec un administré qui souhaiterait mettre en place un jardin partagé sur notre commune.

La parole est donnée aux élus :

Christelle LEMONON :

Elle relate le conseil d'école qui s'est tenue en visioconférence le 10 février 2022.

Elle fait part du message du Sou des Ecoles Section Cantine qui recherche des bénévoles pour reprendre la gestion de cette section.

Dominique BEAUDET :

Il présente les demandes d'urbanisme déposées en février 2022.

Voirie :

Il conviendra de prévoir la tournée des routes de la commune pour préparer le programme voirie.

La commission voirie s'est réunie pour effectuer le recensement des ponts de la commune. Les 12 ouvrages feront l'objet d'un diagnostic piloté par la CEREMA.

Une démonstration de l'outillage destiné à remplacer la tondeuse, et effectuer le désherbage sans chimie aura lieu le mercredi 11 mars à 13H30.

Jean-Jacques BILLET :

Les travaux d'aménagement du cabinet de kinésithérapie avancent bien.

Il fait part de la réunion du Syndicat Veyle Vivante qui a eu lieu le 2 mars 2022, au cours de laquelle les projets de travaux 2022 ont été présentés.

Vincent ROCH :

Il relate le conseil Syndical du SCOT qui s'est tenu le 10 février 2022.

SIEA : le déploiement de la fibre optique sur notre commune se poursuit. Les travaux pour relier les dernières maisons au réseau sont annoncés pour fin 2022.

Marc BOUCHARD :

Il relate la réunion du Comité Syndical du SMIDOM qui s'est tenue le 18 février 2022 en visioconférence.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H05

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 31 mars 2022.